



Déclaration préalable du SNUipp-FSU43 à la CAPD du 15 octobre 2015

Monsieur l'Inspecteur d'académie, Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour examiner les promotions à la Hors-classe. Dans cette période de gel salarial et de baisse continue du pouvoir d'achat, les résultats des promotions à la Hors-classe sont très attendus. Le SNUipp-FSU43 se félicite que cette année, le contingent d'accès à la celle-ci, fixé à 4,5% soit respecté. Néanmoins, celui-ci reste toujours très faible. Chaque année, une forte majorité des PE partant à la retraite n'ont toujours pas atteint le 11ème échelon, ni la Hors-classe. Il est plus qu'urgent d'accélérer les évolutions de carrière.

Le SNUipp-FSU revendique la mise en place d'une nouvelle grille indiciaire comportant une classe unique avec un indice terminal de 783, soit l'échelon le plus élevé de la hors classe, au sein de laquelle les promotions se feraient automatiquement dès que l'ancienneté requise dans l'échelon serait atteinte et ne reposeraient plus sur un pseudo mérite inégalitaire comme la note d'inspection dont on connaît les disparités.

Le second point abordé lors de cette CAPD est celui des départs en stage et donc la formation continue. En déplacement à Dijon, il y a quelques semaines, la ministre annonçait un « effort exceptionnel en faveur de la formation continue ». Mis en appétit par cette bonne nouvelle, nos collègues attendaient un plan de formation à la hauteur pour cette année 2015-2016. Quelle déception : Aucun stage long, 6 stages courts ! Vous allez répondre qu'en additionnant tous les autres stages, on arrive à un joli volume horaire. La formation ne doit pas être réservée à une catégorie de personnels et chacun a le droit de se former.

Aujourd'hui, notre hiérarchie ose appeler formation continue de simples réunions d'informations institutionnelles ou encore les chantiers-écoles autour d'un projet existant ou à construire.

Concernant la formation M@gistère, le CHS-CT (Comité d'Hygiène et de Sécurité – Conditions de travail) de l'Education Nationale a voté la résolution suivante à l'unanimité le 12 mars 2015 : « *que celle-ci [la formation M@gistère] n'ait lieu que sur la base du volontariat et qu'aucune sanction ne soit engagée à l'encontre des collègues qui ne veulent pas entrer dans le dispositif, et qu'une véritable formation soit mise en place* ». Le président du CHS-CT a même ajouté qu'une formation ne peut se faire sous la contrainte.

Après le temps de la réflexion et du choix, venait celui de l'inscription sur GAÏA, voire sur un formulaire Google + GAÏA pour les animations pédagogiques. Cela a donné lieu à un grand nombre d'agacements. La conception kafkaïenne de cette usine à gaz rendrait neurasthénique n'importe quel adepte des nouvelles technologies. Certains collègues n'ont pas réussi à s'inscrire, d'autres ont purement et simplement abandonné, GAÏA étant, sans doute, au-delà de leur Zone Prioritaire de Développement ! C'est certain, l'informatique facilite la vie des enseignants...

Pour le SNUipp-FSU 43, la formation continue est un droit des personnels, mais aussi une nécessité si l'on veut réellement transformer l'école et permettre la réussite de tous les élèves.

La formation continue que nous revendiquons doit être une formation professionnelle et professionnalisante qui permet de prendre du recul et d'échanger sur les pratiques en lien avec la recherche. Cette ambition est une question de moyens : moyens humains avec la création de postes de remplaçants, mais aussi moyens financiers pour permettre le paiement d'intervenants extérieurs au rectorat et à l'ESPE.

Enfin, en ce jour d'anniversaire du décret instituant le DIF, devenu depuis le 1er janvier dernier Compte Personnel de Formation, nous constatons que la circulaire pour informer les collègues n'est toujours pas parue.